

CCE extra du 14 novembre 2008

Déclaration de la délégation CGT

Le démantèlement de l'AFPA, « ça ne passe pas ! »

Question sur le Droit d'alerte

A l'heure où nous faisons cette déclaration, dans la matinée du vendredi 14 novembre 2008, nous sommes en état de dire que la journée d'action du 13 novembre a été un beau succès. Les premiers résultats qui nous sont parvenus nous amènent à dire que visiblement au moins 50 % du personnel a fait grève hier à l'appel des six organisations syndicales de l'AFPA. Dans plusieurs centres de formation, dans beaucoup de CROP et même (situation totalement inédite) dans plusieurs directions régionales, la participation au mouvement a été d'un niveau tout à fait exceptionnel. Des rassemblements et des manifestations ont été organisés dans toute la France. La mobilisation a bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent. Des représentants du personnel ont été reçus par des députés, des préfets, des directeurs du travail.

Un tel résultat mérite d'être médité par tout le monde. Hier, jeudi 13 novembre, les salariés ont encore une fois pris leurs responsabilités, comme le font aujourd'hui leurs élus au CCE. Ils ont exercé leur droit et leur devoir d'alerte. Ni l'avalanche des mauvais coups, ni les coups de bluff à répétition et les intimidations qui se multiplient, ni la politique du fait accompli, ni la confusion systématiquement entretenue, ni les petites manœuvres et les grandes manipulations, ni la campagne exécrationnelle et indigne de démoralisation générale à laquelle se livrent aussi bien la direction générale que le gouvernement n'ont eu raison de la détermination du personnel.

Ils comptaient sur l'abattement et la désespérance, pensant que, bon an mal an, leurs mauvais coups finiraient par passer.

La forte mobilisation du 13 novembre, après celle du 29 mai, signifie tout simplement que **ça ne passe pas !**

La condamnation de l'AFPA au démantèlement, ça ne passe pas !

La marchandisation de la formation, ça ne passe pas !

Le transfert de l'orientation, ça ne passe pas !

La casse de notre outil de travail, ça ne passe pas !

Les suppressions sans fin d'emplois, les départs non remplacés, le blocage des salaires à perpétuité, les conditions de travail absolument détestables, ça ne passe pas !

La leçon mérite d'autant plus d'être méditée qu'hier le mur du silence instauré autour de la question de l'AFPA a commencé à se craqueler. Les médias ont hier accordé une place à laquelle nous n'étions plus habitués à la mobilisation du personnel. Que ce soit dans les régions ou au niveau national, des chaînes de télévision ont interviewé des responsables syndicaux de l'AFPA et ont transmis l'événement à des heures de grande écoute.

L'opinion publique est en train de se poser des questions. En vertu de quelle nécessité le gouvernement devrait-il démanteler en catimini un organisme qui permet l'accès à une formation qualifiante à des publics faiblement qualifiés sur des métiers qui ont besoin de

professionnels ? Pourquoi faudrait-il liquider un outil qui propose une sécurisation du choix de formation, un véritable accompagnement personnalisé, des hébergements gratuits, une vraie certification nationale à des personnes qui en ont le plus urgent besoin ? Pour quelles raisons l'Etat devrait-il se priver d'un outil comme l'AFPA au moment où une crise d'une très grande ampleur va précipiter des millions de personnes dans le chômage ?

Hier à l'Assemblée nationale, les représentants du personnel ont constaté que même des députés UMP pouvaient se poser de très sérieuses questions à ce sujet.

Même dans l'opinion publique, le démantèlement de l'AFPA, ça commence à ne plus passer !

Dans ces conditions, la CGT estime que le moment est venu d'offrir à tous ceux qui dans notre environnement veulent qu'un outil comme l'AFPA soit préservé et développé les moyens de le dire ensemble et publiquement. La réunion de son Congrès la semaine prochaine sera pour elle l'occasion de faire des propositions en ce sens.

Nous avons appris que Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi, avait déclaré hier à Lambersart qu'il « *est impossible de maintenir dans la même structure orientation et formation* ». En conséquence il a dit sans ambages : « *Je ne peux plus maintenir au sein de l'afpa la mission d'orientation* » et il a indiqué clairement : « *la meilleure solution me semble être de créer un service bien identifié au sein de Pôle Emploi* ».

En vertu de quel principe ? La FFP (Fédération – patronale – de la formation professionnelle), à l'origine de l'avis du Conseil de la concurrence sur l'AFPA du 18 juin, estime dans son « Livre blanc » qu'elle a publié la veille, le 17 juin, que l'orientation est à son avis une des composantes de l'acte de formation !

Quand il a dit cela, Wauquiez a été interpellé en direct par des salariés de l'AFPA, avec parmi eux des personnels de l'INOIP. Est-ce pour cette raison qu'il s'est senti obligé d'ajouter : « *mais je suis ouvert à d'autres propositions* » et d'indiquer même : « *pour l'instant, aucune décision définitive n'a été prise* » ?

Oui, M. Wauquiez ! Nous avons d'autres propositions, et nous allons vous les remettre, très prochainement ! Il n'est pas question pour nous d'accepter le transfert de l'orientation !

Tout cela amène la CGT à appeler les salariés à faire monter la pression sans attendre, dans les jours et les semaines qui viennent. Pas question de lâcher prise dans une telle situation ! Pas question pour nous de faire profil bas ! Le personnel de l'AFPA défend un service public utile et indispensable, et le rapport de forces est visiblement en train de grandir en sa faveur. Tout indique aujourd'hui qu'il est possible de faire bouger les lignes !

Les salariés ont d'autant plus de raisons de se mobiliser que l'AFPA se trouve aujourd'hui, à un moment crucial de son histoire, sans président et sans directeur général. Nous avons appris que l'ancien président serait remplacé au cours d'un Bureau et d'une Assemblée générale réunis pour l'occasion fin novembre. Par contre, le gouvernement n'a pas pour l'instant l'intention de nommer un directeur général. Et les contacts que nous avons eu la semaine dernière et cette semaine avec des députés nous amènent à constater que la direction générale n'intervient même plus auprès de ceux qui sont amenés à prendre des décisions déterminantes pour l'avenir de l'AFPA ! Elle n'a rien entrepris pour éviter le vote d'un PAS-emploi et d'une subvention d'investissement suffisamment amputés pour que des inquiétudes immédiates s'ajoutent à celles qui existaient déjà.

A nos yeux, cette seule raison, cette très dangereuse situation de vacance de responsabilité au plus haut niveau, justifie à elle seule que la procédure de droit d'alerte soit poursuivie jusqu'à son terme par le CCE et que la gouvernance soit interpellée en conséquence.